

DIPLÔME

Diplôme d'établissement Bac + 1 Accompagnement professionnel et bien-traitant des personnes âgées

Code: DIE8200A



Niveau d'entrée : Aucun Niveau de sortie : Aucun

ECTS: 60

Déployabilité

Formation initiale: Formation pouvant être suivi

par des étudiants

Package: Formation pouvant se suivre en

s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Former mieux et plus de personnes à un accompagnement de qualité des personnes âgées compte tenu des besoins du secteur en termes quantitatifs et qualitatifs

Développer l'employabilité des professionnels voulant exercer ou exerçant déjà auprès des personnes âgées, en leur permettant de progresser au sein de leur organisation ou bien dans une autre organisation du secteur grâce à la transmission de compétences techniques d'accompagnement et des compétences d'organisation des activités et des services.

Transmettre les compétences permettant d'accompagner une personne âgée dans les activités et gestes quotidiens, de contribuer à son confort, son bien-être et sa sécurité par l'entretien de son cadre de vie et du maintien de son autonomie

Valoriser le métier d'Accompagnant Professionnel en développant les compétences adaptées à l'évolution des besoins et attentes des personnes âgées.

Compétences et débouchés

Les diplômés pourront être embauchés par :

- un service de gérontologie
- un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD ; plus 7300 en France),
- un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA; plus de 1300),
- un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD ; plus de 1650),
- une unité de soins de longue durée (USLD : environ 1000 en France),
- un service à la personne (SAP),
- un service d'aide et d'accompagnement à domicile (plus de 4000 SAAD),
- un service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD ; plus de 330 services)
- -Dispositifs d'appui à la coordination territoriaux (DAC : 132 en France)

Lorsqu'il travaille en établissement ou à domicile, l'accompagnant professionnel des personnes âgées est chargé d'organiser les activités :

- Proposer des services en adéquation avec les attentes de la personne âgée grâce à une connaissance fine de l'écosystème des établissements et services dédiés aux personnes âgées.
- Participer à l'organisation des activités et à la gestion des équipes.
- Participer à l'organisation de l'accompagnement personnalisé des personnes âgées.
- Participer à l'organisation et à la réalisation de prévention de la perte d'autonomie et au repérage des fragilités de l'avancée en âge
- Identifier l'aménagement de l'espace adéquat pour préserver l'autonomie des personnes à domicile et en établissement

L'accompagnant professionnel des personnes âgées est également chargé de mettre en oeuvre les activités :

- Mettre en œuvre des pratiques bien-traitantes au quotidien et mobiliser l'empathie pour améliorer qualité de l'accompagnement et la qualité de vie au travail.
- Adapter les services et les accompagnements en fonction des effets du vieillissement et du degré de perte d'autonomie de la personne âgée.
- Mettre en oeuvre des méthodes relationnelles, des outils numériques et de e-santé en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées.
- Garantir des relations de qualité avec les personnes grâce à la compréhension de ses craintes et souffrances.
- Assurer les règles fondamentales de l'hospitalité afin que les personnes soient accompagnée dans un véritable lieu de vie, y compris en établissement.
- Mettre en œuvre des pratiques adaptées d'accompagnement, de sécurité et de prévention grâce à la compréhension du quotidien de la personne âgée

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Personnes diplômées du Bac (niveau 4), du DAEU ou du Passe numérique.

La formation sera également ouverte aux diplômés d'un CAP, d'un BEP ou équivalent (niveau 3) et ayant au moins 5 années d'expérience dans le secteur de la santé, du médico-social ou du social (VAPP).

Mentions officielles

Mots-clés

Etablissement pour personnes âgées

Informations complémentaires

Type de diplôme

Diplôme d'établissement Niveau I

Code NSF

330t - Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

Codes ROME

Aide aux personnes âgées[K1302]

Assistant / Assistante de vie auprès de personnes âgées[K1302]

Formacode

Établissement hébergement personnes âgées [44039]

Code du parcours

DIE8200A

Modules d'enseignement

- → Anglais 1
- → <u>Démarches de projet 1</u>
- → Economie, gestion et organisation de l'entreprise
- → <u>Ecosystème santé-autonomie : proposer des</u> <u>services de qualité adaptés aux personnes âgées</u>
- → Expérience professionnelle (Stage tuteuré)
- → <u>Hospitalité, restauration, hôtellerie : améliorer le</u> bien-être et le confort des personnes âgées
- → Informatique et outils numériques
- → Méthodes et outils de la communication écrite 1
- → <u>Outils Mathématiques</u>

- → Ouverture
- → <u>Ouverture aux Transitions écologiques</u> énergétiques et numériques
- Pratiques d'accompagnement éthiques, bientraitantes et innovantes destinées aux personnes âgées : mobiliser les thérapies non médicamenteuses, les méthodes relationnelles
- → <u>Vieillissement et perte d'autonomie :</u>
 accompagner la personne dans sa vie quotidienne du lever au coucher

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam